



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ET DES DECISIONS DE
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 DECEMBRE 2024
Salle du Conseil - 1 avenue François MITTERRAND - 11 500 QUILLAN

Délibération DC 2024-169

Aide à l'immobilier d'entreprise

Date de convocation : 19 décembre 2024	Liste des délibérations affichées le : 24.12.2024		
Nombre de conseillers en exercice : 84	Présents : 16 à l'ouverture de la séance		
Absents et dépôts de pouvoirs : 0	Excusés : 3	Autres absents : 65	Votants : 16

Le conseil communautaire du 19 décembre 2024 n'ayant pas pu se tenir faute de quorum, il a été reporté au 24 décembre 2024. Le quorum n'est pas nécessaire.

Présents : Alain CHANAUD (Belvianes et Cavirac), Alfred VISMARA (Cailla), Bernard VAQUIÉ (Camurac), Joseph LLOPIS (Comus), Jacky ONDEDIEU (Coudons), Yves ANIORT (Granes), Jacques GALY (Lapradelle-Puilarens), Yves HUGUET (Le Bousquet), Francis SAVY (Mazuby), Jacques MANDRAU (Quillan), Jacques DE LA PIQUERIE (Quirbajou), Michelle MOULARD (St Jean de Paracol), Denis MALTAT (St Julia de Bec), Anthony CHANAUD (Val du Faby) et Georges BENNAVAIL (Val du Faby).

Procuration : Néant

Excusés : Jacques MAMET (Chalabre), Patrick DE BOISSIEU (Counozouls), Jeanine BOULET (Saint Louis et Parahou), Pierre CASTEL (Quillan)

Absents : Serge MOUNIÉ (Artigues), Christophe PIQUEMAL (Aunat), Philippe PARRAUD (Axat), Jean-Claude MICHELOU (Axat), Jean Pierre ADROIT (Belcaire), Lucien RIVIÉ (Belfort sur Rebenty), Georges RAMON (Belvis), Sébastien DAIGNEAUX (Bessède de Sault), Didier MONTAGNE (Campagna de Sault), Gilbert SIMON (Campagne sur Aude), David FERNANDEZ (Campagne sur Aude), Jean Jacques AULOMBARD (Chalabre), Bruno CARBONNEL (Chalabre), Evelyne GARROS (Chalabre), Éric ASTIER (Corbières), Claire THÉNARD (Courtauly), Jacques PETIT (Escouloubre), Christian SOULA (Espéraza), Rose Marie DAROT (Espéraza), Julie LE MORVAN (Espéraza), Olivier FROMILHAGUE (Espéraza), Gaël SAN MARTIN (Espéraza), Elvire ANDREWS (Espéraza), Patrick CAZAUD (Espéraza), François LACROIX (Espezel), Didier PARIS (Fontanès de Sault), Patrick EMERY (Galinagues), Dominique BRUCHET (Gincla), Daniel CALVI (Ginols), Lydie MUNIER (Joucou), Marc SAN FRANCISCO (La Fajolle), Honoré GERVAIS (Le Clat), Sauveur TRANIELLO (Marsa), Jean Marc MURATORIO (Mérial), Alain RENON (Montfort sur Boulzane), Bertrand BARGAIN (Montjardin), Alain BONNÉRY (Nébias), Marie- Antoinette MOULIS (Niort de Sault), Jean-Paul MARTINEZ (Peyrefitte du Razès), Olivier FERRIER (Puivert), Nadia PARACHINI (Quillan), Jacques SIMON (Quillan), Amandine MORENO (Quillan), Sébastien AMOUROUX (Quillan), Gilles ALARD (Quillan), Sophie BOUTTIER (Quillan), Jean POLY (Quillan), Christine BINDER (Quillan), Mohammed EL HABCHI (Quillan), Martine DAFFOS (Quillan), Jérôme ARTIGUES (Rivel), Hervé CHAPUT (Rodome), Jean-Pierre ESPOSITO (Roquefeuil), Benoît OLIVE (Roquefort de Sault), Sébastien TORREILLES (Salvezines), Julien SADDIER (Sonnac sur l'Hers), Serge BACAVE (Saint Benoît), Jean-Jacques MARTY (Saint Ferriol), Louis SIRE (St Just et le Bézu), Rose-Marie MANAUD (Saint Martin Lys), Anthony SANCHEZ (Sainte Colombe sur Gnette), Thierry COUTEAU (Sainte Colombe sur l'Hers), Jean-Christophe GAUVRIT (Trézières), Sylvie BRINGUIER (Val de Lambronne) et Marc RIVALS (Villefort).

Secrétaire de séance : Anthony CHANAUD

4 entreprises ont sollicité de la Communauté de communes des Pyrénées audoises la mobilisation du fond destiné à soutenir l'immobilier d'entreprise.

La commission développement – économie s'est réunie le 14 novembre 2024 à 15h au siège de la CCPA afin d'expertiser les dossiers présentés et donner un avis sur le montant d'attribution.

Le tableau présenté ci-dessous récapitule les informations essentielles sur la nature, le montant et les financements des projets.

NOM ENTREPRISE	LOCALISATION PROJET	DESCRIPTIF SYNTHÉTIQUE DE L'ACTION	MONTANT SOLLICITÉ	PROPOSITION COMMISSION ÉCONOMIE
ECKCO	CHALABRE	Création d'un tiers lieu à Chalabre.	2 000€	2 000€
PIZZERIA RESTAURANT BELCAIRE	BELCAIRE	Reprise de l'activité pizzeria-restaurant de Belcaire. La subvention permet l'achat d'équipements pour la restauration et l'aménagement du restaurant.	5 000 €	3 000 €
MICROCOSME QUILLAN	QUILLAN	Reprise et amélioration du magasin informatique situé sur la zone d'activité de Quillan.	5 000€	5 000€
SAS RAQUIDEL	BELVIANES ET CAVIRAC	Travaux forestiers aux particuliers et professionnels.	5 000€	5 000€

Les entreprises produiront à la collectivité un bilan d'activité 2024 reprenant également les dépenses justifiant le montant de la subvention attribuée.

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la proposition de la commission Economie lors de sa réunion le 14 novembre 2024,

Vu l'avis du Bureau lors de la sa réunion du 28 novembre 2024,

Après en avoir délibéré,

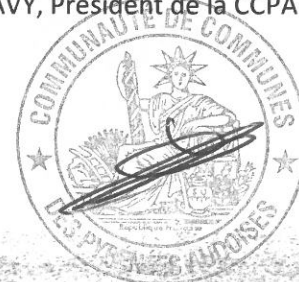
Conseillers présents	15	Suffrages exprimés	15
Retraits avant vote	0	Pour	15
Abstentions	0	Contre	0

DECIDE :

- ATTRIBUE

- 2 000 € à l'entreprise ECKO à Chalabre.
- 3 000 € à l'entreprise Pizzeria restaurant à Belcaire.
- 5 000 € à l'entreprise Microcosme à Quillan.
- 5 000 € à l'entreprise SAS Raquidel à dont le siège social est à Belvianes et Cavirac.

Pour extrait conforme
Francis SAVY, Président de la CCPA



Acte certifié exécutoire compte tenu

- ❖ de sa transmission en sous-préfecture le 13/01/2025
- ❖ et de sa publication le 13/01/2025